

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT

Délibération n°2019/005029

Rapport n°3.2 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Rapporteur : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2020 PPIF 2020 -2024	Montant de l'opération : 3.000 €
<i>sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF</i>	

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique 2015-2020, Grand Besançon Métropole a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier à Grand Besançon Métropole du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation en 2019 et 2020 des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise.

Le montant de la subvention proposée est de 3 000 €.

I. Les Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour leur avenir professionnel.

II. Le principe pédagogique

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques (chèques conseils...), chaque équipe, composée de 2 à 4 étudiants, teste son concept et élabore son projet d'entreprise au plus près des réalités économiques et financières.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit pour évaluation.

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Enfin, une grande soirée de gala est organisée dans chaque région et récompense les étudiants qui concourent pour 9 catégories de prix :

- les Entrepreneuriales à gouvernance féminine,
- les Entrepreneuriales innovation,
- les Entrepreneuriales starting-blocks,
- « coup de cœur »,
- « parcours d'entreprendre »,
- « développement durable »,
- « énergie territoire »,
- « excellence », voyage au canada,
- « prix du public ». Lors de la soirée des trophées ce prix est décerné par les participants à l'équipe ayant fait la meilleure communication.

III. Bilan de l'édition 2018-2019

- 27 équipes (90 étudiants) ont été sélectionnées en Novembre 2018
- Origine des étudiants ayant participé : STGI, IMEA, ENSMM, UTBM, IAE, IUT, ISBA, ESTA, POLE FORMATION IT
- 24 équipes ont été nominées pour la soirée de clôture du 4 avril 2019
- 30 chefs d'entreprises se sont mobilisés durant l'année scolaire
- Une soirée de remise des trophées organisée à l'ENSMM à Besançon le 4 avril 2019 a réuni 250 personnes, des chefs d'entreprise, des acteurs économiques et financiers, les directeurs des Grandes Ecoles, le Vice-Président de la Région, les représentants des collectivités partenaires du programme.
- Comme chaque année, des projets touchant des domaines très variés ont été récompensés : biotechnologie, microtechnique, TIC, restauration, e-commerce, services à la personne, développement durable, économie sociale...pour les marchés des entreprises ou des particuliers.

IV. Edition 2019-2020

Après le succès rencontré lors des éditions des « Entrepreneuriales » de 2011 à 2019, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

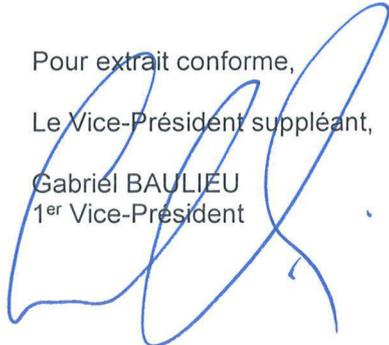
V. Budget prévisionnel

Poste de dépenses	En euros	Poste de recettes
Coordination et coaching	37 000	Grand Besançon Métropole 3000 €
Frais de gestion	7 000	
Soirée de lancement	3 000	
Soirée Trophées	9 000	
Prix étudiants	9 000	
Droits d'utilisation des outils du programme ANLE	5 000	
Communication	2 000	
Total	72 000	72 000

Il est proposé de maintenir la participation de Grand Besançon Métropole pour cette nouvelle édition à 3 000 €.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2019-2020 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0